

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration

UN APPEL EN FAVEUR DE La Croix Rouge

Par le Dr P.-C. LAPORTE, M.D.
Chef organisateur du comté de Madawaska
Membre du Comité Exécutif Provincial.

La Croix Rouge Pendant la Paix

A peu près tous ceux qui étaient habitués à voir la Croix Rouge associée aux oeuvres de Guerre, ne pouvaient pas comprendre quel travail cette société pouvait poursuivre en temps de paix.

A la suite de la guerre du Sud-Africain, la Croix Rouge cessa son travail. De même, tous ceux qui ont donné leurs services pendant la plus terrible des guerres, pensaient lorsque l'armistice fut signé, que l'oeuvre de La Croix Rouge finirait le même jour. Ils n'avaient pas l'intention de continuer; ils étaient anxieux de démobiliser et de retourner dans la vie privée. Pour des causes que je vous dirai plus loin, ces messieurs et ces dames dévoués à La Croix Rouge, comprenant ce que la guerre leur avait enseigné, réalisaient que si ce travail avait rendu de très grands services pendant la Guerre, il pouvait en rendre de plus grands encore pendant les temps de paix.

La Grande Guerre nous a révélés bien des choses et celles-ci d'une manière très impressionnante. Elle nous a révélés et établis que le courage et l'endurance autant chez les hommes que chez les femmes étaient sinon égaux, dans bien des cas surpassaient ceux de leurs ancêtres. Malgré ces qualités fondamentales y eut d'autres découvertes. Il fut révélé qu'un nombre immense d'hommes et de femmes sujets à des examens médicaux, furent trouvés physiquement parlant, bien au dessous de la normale.

Durant la dernière année de la guerre et d'après les rapports médicaux, sur chaque neuve hommes appelés au service militaire, trois étaient trouvés en santé, trois autres souffraient de défauts physiques graves, deux étaient en très mauvaise santé et un était invalide.

Au Canada, sur 361,605 appelés au service militaire, seulement 181,229 ou à peu près la moitié furent trouvés propres au service militaire. Dans les autres pays, les mêmes conditions existaient, et lorsque les rapports furent faits les différents gouvernements du monde entier restèrent éminemment alarmés, de voir qu'un si grand nombre de personnes étaient absolument incapables de remplir leur premier devoir de citoyen, quand il s'agissait de la défense de leur pays au moment des dangers les plus graves.

Il fut reconnu plus tard, après étude, que ces personnes n'étaient pas invalides seulement par des maladies actives; mais que dans la plupart des cas, ils souffraient de malnutrition, de négligence d'hygiène personnelle, et vivaient dans des conditions anti-hygiéniques, travaillant dans des endroits où la sanitation laissait beaucoup à désirer.

Faites-vous maintenant une idée, que si autant d'hommes ont été trouvés impotents, à l'âge où la vigueur et la santé doivent marcher de pair, dans quelles conditions les femmes et les enfants devaient être?

Devant des conditions aussi alarmantes, les différents gouvernements, ayant pu apprécier les travaux faits par la Croix Rouge, trouvèrent en elle une auxiliaire capable de procurer une assistance d'une valeur incalculable, dans les mesures officielles qui seraient prises, et comme conséquence ce les cinq grandes puissances, la France, l'Angleterre, le Japon, l'Italie et les Etats-Unis approuvèrent la formation de comités des différentes sociétés de Croix Rouge et favorisèrent la réunion en une seule société serait La Croix Rouge du monde entier.

Comme conclusion, à une conférence d'experts médicaux tenue à Cannes, France, le 14 avril 1919, il fut décidé ceci:

«Reconnaisant que la prévention des maladies et que la pro-

tection du peuple devraient être une des premières occupations du gouvernement, qu'une organisation non politique non sectarienne comme "La Croix Rouge" devait être, par l'éducation du public et par bien d'autres moyens capables de stimuler, de supporter et d'aider le gouvernement dans cette question qui a rapport à la santé du peuple.

«Après, la Ligue des Nations fut créée, dans le Pacte, l'article suivant:

«Les membres de La Ligue des Nations sont d'accords pour encourager et promouvoir, l'établissement et la co-opération d'une organisation autorisée, volontaire et nationale, La Croix Rouge, ayant pour but, l'amélioration de la santé publique, la prévention des maladies, et la mitigation des souffrances de par le monde entier.

Le 5 mai 1919, La Ligue des Sociétés de la Croix Rouge était organisée à Paris, et le Président lança la proclamation suivante:

«Les différentes sociétés de La Croix Rouge des Etats-Unis, Angleterre, France, Italie et Japon ont depuis plusieurs mois travaillé incessamment pour une agglomération dans le but de résoudre les problèmes des maladies et des désastres qui peuvent affecter les différents pays.

Dès le début, il était clair qu'il n'y avait pas dans le monde, d'organisation capable de remplir ce travail mieux que "La Croix Rouge" à cause de ses services honorables dans tous les quartiers du globe; parce qu'elle rendait des services et venait en aide à tous, peu importe la race la couleur, ou la croyance, parce que, somme toute dans l'opinion des principaux médecins du monde entier, il était reconnu que ni les médecins, ni les gouvernements, seuls, pouvaient résoudre les problèmes de la santé, mais qu'il fallait la co-opération d'une armée de volontaires choisis dans le peuple; et parce qu'il n'y a pas au monde d'organisation plus apte à réussir dans cette vaste entreprise que "La Croix Rouge".

«La première assemblée du Conseil Général de la Ligue, assemblée où il y avait des représentants de 27 différentes nations les trois principaux devoirs à remplir furent ceux-ci:

1e—Stimuler et maintenir l'intérêt pour ce qui concerne la santé publique;

2e—Supporter et au besoin aider et agir comme auxiliaire du gouvernement dans tout ce qui regarde l'hygiène et la santé;

3e—Disseminer une éducation utile et pratique dans ce qui concerne la santé publique, soit par des démonstrations, par des cours ou autrement.

Aujourd'hui ces devoirs assumés par la "Croix Rouge" sont répandus dans 55 pays, et tous les volontaires font ce qu'il y a de mieux pour aider, soulager et prévenir les maladies.

Ici au Canada, c'est par un acte du Parlement Fédéral que la société de La Croix Rouge Canadienne a continué son oeuvre a pris naissance, et comme ses congénères elle travaille dans le même but avec les mêmes idées et avec les mêmes succès.

En entreprenant ce travail en temps de paix La Croix Rouge Canadienne a continué son oeuvre du temps de la guerre, en co-opérant avec le département de la Santé Nationale et le Rétablissement civil des soldats elle continue à soulager et aider ceux qui ont donné leurs services et qui se sont vaillamment battus pour leur pays.

Ces soldats impotents pour le reste de leur vie sont visités régulièrement, soit dans les hôpitaux ou les Sanatoriums par des gens charitables et membres de La Croix Rouge, non seulement ils sont visités, mais toutes les obligations qu'ils ont envers leurs

G. N. TRICOCHÉ

VARIÉTÉS

LES INCENDIES EN AMERIQUE ET EN EUROPE

II—
Quelles sont les raisons de la différence, entre l'Amérique et l'Europe sous le rapport des incendies? D'abord, la méthode de construction des bâtiments. L'immense majorité de ceux-ci sont de pierre, brique ou pise; même dans les campagnes de France, Belgique, Italie, etc., il n'existe pour ainsi dire pas de maisons de bois; les chalets suisses, et les labas russes font exceptions; mais il faut ajouter que ces dernières, faites de troncs entiers, prennent feu difficilement. En outre, et surtout, les Européens, dans leur ensemble, prennent plus de précautions. Le toit de chaume des campagnes disparaît rapidement; les bardoux en font autant. L'usage des ardoises, des tuiles, devient bien longtemps dans les villes, et même dans les villages du nord de la France, de Belgique, Hollande, et Allemagne ou Italie. Contrairement à ce qui se passe dans trop de localités canadiennes ou américaines, le ramonage annuel des cheminées est strictement surveillé par la police; dans beaucoup de cités, le contrevenant est frappé d'une forte amende. Les inspections de bâtiments publics et usines sont complètes et sévères—surtout en Allemagne et les autres pays du nord. Partout, des sapeurs-pompiers sont de service dans les théâtres, grandes salles de concerts ou de conférence. Mais la principale sauvegarde est constituée par la prudence inaltérable de la masse de la population. Ce qui le démontre bien est le fait qu'en dépit de l'emploi si répandu des petits poêles, lampes et bougies, les incendies provenant de ces causes sont fort rares. Jetons maintenant un coup d'oeil sur l'Amérique. Nous lions que, par exemple, en Oregon, les pertes causées par les feux provenant de négligence sont montées, en 7 ans, à un total de 19 millions de dollars—soit \$16 par tête d'habitant. Aux Etats-Unis, en 1921, les poêles causèrent pour 13 millions de dollars de pertes; les cheminées, etc., pour 14 millions; et, ce qui est plus frappant, le plus gros des pertes en question, vingt cinq millions, est occasionné par la manipulation négligente des allumettes, cigares et cigarettes.

George Nestler Tricoché.

La Langue Française

(Suite)

CONCLUSION

La lutte pour la survivance de la langue française n'est donc pas terminée: toujours elle doit se poursuivre intense et en tous les domaines de notre vie nationale. Le peuple canadien-français ne peut, pas, sans trahir, se désintéresser, dans sa vie privée ou dans sa vie publique, de la cause du français.

Retenons que la langue française est la gardienne de notre foi. Retenons qu'elle est l'un des principaux éléments constitutifs de notre nationalité, une condition absolue de la survivance nationale. Retenons que la langue française ne jouit pas seulement de privilèges, mais de droits, au Canada; qu'elle est au même titre que l'anglais, la langue officielle de l'Etat canadien. Donc, défendons-la, comme notre premier, bien après notre foi. Exigeons une reconnaissance pratique, absolue, du bilinguisme officiel. Le bilinguisme, obtenons-le des compagnies d'utilité publique; qu'à tous les degrés de notre enseignement public, la langue française soit la langue prépondérante. Dans le commerce, l'industrie, donnons à notre langue, la place que lui indiquent le souci d'une fierté légitime et la volonté de la faire survivre.

Puis, souvenons-nous que si la langue française a ses ennemis au Canada, ses ennemis, elle les peut trouver aussi parmi nous. De la lâcheté devant les empiètements ou devant la mauvaise volonté des services fédéraux ou des Compagnies d'utilité publique; de la négligence ou du snobisme dans le commerce et l'industrie; un ou deux faux pas dans l'élaboration de nos programmes d'enseignement tuent plus sûrement la langue française en ce pays que tous les coups et toutes les persécutions des ennemis du dehors. Veillons contre tous les anglicisateurs, mais surtout les anglicisateurs canadiens-français.

L'ACTION FRANÇAISE.

dépendants sont endossés par La Croix Rouge, et au besoin l'emploi leur est trouvé quand ils peuvent travailler. Dans deux provinces des "Maisons de convalescent sont maintenues et de l'emploi est fourni à ceux qui ne peuvent pas remplir les conditions d'un bon journalier.

Et La Croix Rouge est toujours prête, plus prête qu'elle ne l'a jamais été auparavant; et advenant une guerre mondiale, au moindre signal, une armée de volontaires peut se lever, agir d'après les ordres donnés et dans un clin d'oeil opposer une barrière quasi infranchissable à toutes les invasions, hu maine et microbienne; au moindre signal tous sont prêts à secourir les malheureux éprouvés soit par calamités tel que incendies, tempêtes, tremblements de terre, épidémies etc. etc. La famine n'existe plus depuis que La Croix Rouge est crée.

A la conférence des experts médicaux à Cannes, France, il fut annoncé "Qu'une grande partie des maladies et des souffrances du genre humain étaient surtout causées par l'ignorance et la maudique de méthodes dans l'applica-

(Suite à la page 6)

LA CONFEDERATION SOIXANTE ANNEE DE PARLEMENT

Le Parlement du Canada est la clé de voûte de l'édifice fédératif élevé en 1867 par l'effort commun des deux races fondatrices. Cet effort fut confirmé par la Chambre des Communes anglaises et sanctionné par le Roi à la Chambre des lords en mars de la même année. La nouvelle constitution en vigueur à daer de la proclamation du 1er juillet 1867, et le 6 novembre le vicomte Monk, premier gouverneur général du nouveau Dominion, ouvrit la première session du premier parlement fédéral canadien.

Cette session dura jusqu'au mois de mai suivant et fut suivie de quatre autres sous la direction de sir John A. Macdonald, premier ministre, qui demanda la dissolution des Chambres du Gouverneur Général, lord Dufferin, en 1872. Depuis ce temps, quinze parlements se sont succédés et nous sommes actuellement entre la première et la deuxième des sessions du sixième parlement.

Il y eut quatorze cabinets dont huit conservateurs, deux unionistes et quatre libéraux. Les premiers ministres ont été au nombre de dix, et treize gouverneurs généraux ont représentés trois Souverains successifs depuis le 1er juillet 1867.

Au cours de ces soixante années les Canadiens ont eu quatre fois l'occasion de prendre les armes, et en deux occurrences de combattre à l'étranger. Il y eut d'abord l'attaque des Feniens, la révolte du Nord-Ouest, la guerre sud-africaine et la Grande Guerre d'Europe. En dehors de cela la vie canadienne a été toute pacifique et vouée au développement économique par le travail, l'immigration et la mise en valeur des admirables ressources naturelles que la Providence nous a accordées généreusement. En dehors de toute acceptation de partis ou de mouvement politique, on peut dire que l'histoire de la Confédération est sans parallèle dans l'histoire du gouvernement démocratique. On n'avait jamais encore vu de si vastes territoires administrés et développés avec un pareil succès par une si minime population. Les autres pays peuvent étudier avec profit les méthodes administratives qui ont fait la prospérité canadienne dans ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle promet de devenir, en dépit d'un chiffre de population qui dépasse à peine celui de certaines villes de l'univers.

Ce brillant résultat est tout en l'honneur du système parlementaire britannique également à la hauteur des circonstances et des problèmes que ce soit dans l'espace exigé des îles britanniques ou dans les "magnifiques distances" du territoire canadien.

Aux premiers ministres que s'est successivement donné le Canada revient surtout le mérite des admirables progrès réalisés par le pays. Voici la liste des cabinets fédéraux qui se sont succédés à Ottawa:

Sir John A. Macdonald, juillet 1867 à novembre 1873.
Alexander Mackenzie, novembre 1873 à octobre 1878.
Sir John A. Macdonald, octobre 1878 à juin 1891.
Sir J. J. Abbott, juin 1891 à décembre 1892.
Sir John Thompson, décembre 1892 à décembre 1894.
Sir Mackenzie Bowell, décembre 1894 avril 1896.
Sir Charles Tupper, mai 1896 à juin 1896.
Sir Wilfrid Laurier, juillet 1896 à octobre 1911.
Sir Robert Borden, 1911 à octobre 1917.
Sir Robert Borden, 1917 à juillet 1920.
T. hon. Arthur Meighen, juillet 1920 à décembre 1921.
T. hon. W. L. Mackenzie King, décembre 1921 à juin 1926.
T. hon. Arthur Meighen, juin 1926 à septembre 1926.
T. hon. W. L. Mackenzie King, septembre 1926.

Leur situation est lamentable. Toutes nos sympathies leur sont acquises. Mais au moins ce "dérangement" ne sépare pas les membres des mêmes familles. L'exode est moins brutal. Le "Père des eaux" n'a pas les raffinements de cruauté de ce Charles Lawrence, auteur de la première déportation. Les convulsions de la nature sont parfois moins inhumaines que certains civilisés!

Le "Droit" J. W. B.

UNE CONVERSION

Londres, 4.—On lit dans le Daily Express que, suivant une nouvelle parvenue à Londres, M. Jean Paul Matsui, fils de l'ambassadeur du Japon à Londres, a embrassé la religion catholique. L'amiral Yamamoto, qui, lui aussi, est catholique, est un des promoteurs de sa conversion.

er ministre, qui demanda la dissolution des Chambres du Gouverneur Général, lord Dufferin, en 1872. Depuis ce temps, quinze parlements se sont succédés et nous sommes actuellement entre la première et la deuxième des sessions du sixième parlement.

Il y eut quatorze cabinets dont huit conservateurs, deux unionistes et quatre libéraux. Les premiers ministres ont été au nombre de dix, et treize gouverneurs généraux ont représentés trois Souverains successifs depuis le 1er juillet 1867.

Au cours de ces soixante années les Canadiens ont eu quatre fois l'occasion de prendre les armes, et en deux occurrences de combattre à l'étranger. Il y eut d'abord l'attaque des Feniens, la révolte du Nord-Ouest, la guerre sud-africaine et la Grande Guerre d'Europe. En dehors de cela la vie canadienne a été toute pacifique et vouée au développement économique par le travail, l'immigration et la mise en valeur des admirables ressources naturelles que la Providence nous a accordées généreusement. En dehors de toute acceptation de partis ou de mouvement politique, on peut dire que l'histoire de la Confédération est sans parallèle dans l'histoire du gouvernement démocratique. On n'avait jamais encore vu de si vastes territoires administrés et développés avec un pareil succès par une si minime population. Les autres pays peuvent étudier avec profit les méthodes administratives qui ont fait la prospérité canadienne dans ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle promet de devenir, en dépit d'un chiffre de population qui dépasse à peine celui de certaines villes de l'univers.

Ce brillant résultat est tout en l'honneur du système parlementaire britannique également à la hauteur des circonstances et des problèmes que ce soit dans l'espace exigé des îles britanniques ou dans les "magnifiques distances" du territoire canadien.

Aux premiers ministres que s'est successivement donné le Canada revient surtout le mérite des admirables progrès réalisés par le pays. Voici la liste des cabinets fédéraux qui se sont succédés à Ottawa:

Sir John A. Macdonald, juillet 1867 à novembre 1873.
Alexander Mackenzie, novembre 1873 à octobre 1878.
Sir John A. Macdonald, octobre 1878 à juin 1891.
Sir J. J. Abbott, juin 1891 à décembre 1892.
Sir John Thompson, décembre 1892 à décembre 1894.
Sir Mackenzie Bowell, décembre 1894 avril 1896.
Sir Charles Tupper, mai 1896 à juin 1896.
Sir Wilfrid Laurier, juillet 1896 à octobre 1911.
Sir Robert Borden, 1911 à octobre 1917.
Sir Robert Borden, 1917 à juillet 1920.
T. hon. Arthur Meighen, juillet 1920 à décembre 1921.
T. hon. W. L. Mackenzie King, décembre 1921 à juin 1926.
T. hon. Arthur Meighen, juin 1926 à septembre 1926.
T. hon. W. L. Mackenzie King, septembre 1926.

Leur situation est lamentable. Toutes nos sympathies leur sont acquises. Mais au moins ce "dérangement" ne sépare pas les membres des mêmes familles. L'exode est moins brutal. Le "Père des eaux" n'a pas les raffinements de cruauté de ce Charles Lawrence, auteur de la première déportation. Les convulsions de la nature sont parfois moins inhumaines que certains civilisés!

Le "Droit" J. W. B.

UNE CONVERSION

Londres, 4.—On lit dans le Daily Express que, suivant une nouvelle parvenue à Londres, M. Jean Paul Matsui, fils de l'ambassadeur du Japon à Londres, a embrassé la religion catholique. L'amiral Yamamoto, qui, lui aussi, est catholique, est un des promoteurs de sa conversion.

Protégez votre veuve, vos enfants, votre vieillesse en achetant des rentes du contrat "FAMILIAL" de la Caisse Nationale d'Économie \$6.30 pour toute une famille

Représentant local: T. J. SAVOIE Grand Central Hotel Edmundston, N.-B.

Protégez votre veuve, vos enfants, votre vieillesse en achetant des rentes du contrat "FAMILIAL" de la Caisse Nationale d'Économie \$6.30 pour toute une famille

Représentant local: T. J. SAVOIE Grand Central Hotel Edmundston, N.-B.

Protégez votre veuve, vos enfants, votre vieillesse en achetant des rentes du contrat "FAMILIAL" de la Caisse Nationale d'Économie \$6.30 pour toute une famille

Représentant local: T. J. SAVOIE Grand Central Hotel Edmundston, N.-B.

Protégez votre veuve, vos enfants, votre vieillesse en achetant des rentes du contrat "FAMILIAL" de la Caisse Nationale d'Économie \$6.30 pour toute une famille

Représentant local: T. J. SAVOIE Grand Central Hotel Edmundston, N.-B.

Protégez votre veuve, vos enfants, votre vieillesse en achetant des rentes du contrat "FAMILIAL" de la Caisse Nationale d'Économie \$6.30 pour toute une famille

Représentant local: T. J. SAVOIE Grand Central Hotel Edmundston, N.-B.

Protégez votre veuve, vos enfants, votre vieillesse en achetant des rentes du contrat "FAMILIAL" de la Caisse Nationale d'Économie \$6.30 pour toute une famille

Représentant local: T. J. SAVOIE Grand Central Hotel Edmundston, N.-B.